

## Halte à l'offensive patronale!

Le « calme social » est-il entièrement dû à l'approche de la période des congés payés? Il n'y a pas que les patrons à se poser la question. Evidemment, ce facteur intervient pour une bonne part. Néanmoins, on peut signaler que des débrayages pendant cette période avaient lieu couramment les années précédentes sur la base de la publication des bilans des entreprises, et donnaient lieu à des demandes de primes de départ en vacances ou de bilan. Cette fois, peu d'exemples peuvent être cités, en dehors de petites entreprises (Kréma à Montreuil vient d'obtenir 6.500 à 11.500 francs de prime, plus 1.000 fr. en acompte sur une augmentation de salaires à prévoir en septembre).

La venue de de Gaulle au pouvoir, un certain désarroi des ouvriers reflété par les élections professionnelles dans les entreprises, l'expectative des syndicats qui s'ensuit, l'arrogance des patrons qui s'en accroît d'autant mais aussi la situation économique précaire d'un certain nombre d'entreprises expliquent largement cette situation.

### LA CONJONCTURE A VENIR

Dumontier, présentant les travaux de la Commission intéressée du Conseil économique annonce que la « déflation va peser sur l'évolution prochaine de la conjoncture », et constate que certaines activités ont déjà été freinées (bâtiment, appareils électro-ménagers, industrie aéronautique). La diminution sensible du pouvoir d'achat depuis un an, d'ailleurs constatée par Dumontier, rend aussi plus difficile la situation de l'industrie de biens de consommation durables. L'élimination d'entreprises marginales se poursuit également...

Au cours de ces dernières semaines, nous avons assisté à la fermeture provisoire ou définitive de certaines usines. Fouga (Matériel ferroviaire) à Béziers est l'exemple le plus connu. Signalons d'ailleurs que cette usine a été occupée par les ouvriers licenciés, soutenus par la solidarité de la population.

Les Forges d'Hennebont ont été fermées, la misère a gagné plus d'un foyer des villages dalentour. A.C.M.A. à Fourchambault, vient de licencier 1.000 ouvriers et employés sur 2.500 jusqu'à ce que soit écoulé le stock de 20.000 scooters invendus. Les usines Japy (ustensiles galvanisés et produits émaillés) à Fesch-le-Châtel (Doubs) annoncent 150 licenciements sur 850 ouvriers. Les filatures et tissages Xavier Jourdain à Altkirch dans le Haut-Rhin, viennent de déposer le bilan après avoir licencié, fin juin, 350 sur 567 ouvriers. Technicolor-France à Joinville-le-Pont vient de décider la fermeture de ses établissements, 50 licenciés à Intertechnique. La liste des licenciés de l'aéronautique s'allonge considérablement (Hispano, Sud-Est Aviation aux Mureaux), la menace s'accroît pour d'autres (toujours Sud-Est Aviation à l'usine de Meaulte). Le personnel des Laboratoires Dervaux (1.400 ouvriers et techniciens) est sur la sellette. 1.200 autres travailleurs sont menacés chez Pathé-Maroni à Chatou, à la suite de l'accord commercial conclu entre cette entreprise et Thomson-Houston qui fabriquera désormais tous les appareils (radio, électrophone, télévision), l'usine de Chatou ne fabriquant plus que les disques.

### L'ETAT DONNE L'EXEMPLE AUX PATRONS

Il est évident que cette situation générale s'accompagne d'une dureté plus grande des patrons. Les violations des libertés syndicales, les sanctions contre les délégués du personnel ont tendance à s'étendre.

Les patrons ne font d'ailleurs que prendre exemple sur le « grand Charles » et ses représentants, qui viennent d'envoyer « aux pelotes », les organisations syndicales des gaziers et électriciens, des cheminots qui doivent d'ailleurs organiser des protestations et actions diverses les 15 et 16 juillet. Aucune réponse n'a été donnée aux demandes de pourparlers sur les salaires des syndicats des mineurs, ni au syndicat F.O. de la Sécurité sociale. Aux représentants syndicaux de la R.A.T.P. qui réclamaient des garanties quant au statut au régime particulier du personnel, le représentant du ministre des Travaux publics et des Transports répond qu'il « ignore les idées du gouvernement à ce sujet ». Il faut croire qu'il doit souvent se trouver dans la pièce à côté quand se tient le Conseil des Ministres.

Le droit de grève des fonctionnaires revient au premier plan. C'est probablement la mesure préalable du gouvernement aux « discussions à venir » sur les traitements de ces derniers.

L'heure est à « l'autorité ». Les menaces s'accroissent contre les travailleurs, leurs droits, leurs libertés, leurs organisations.

La Cour des Comptes de la nation vient de publier un rapport... un de plus. Il est probable que de Gaulle s'empressera... après le referendum et les élections de mettre bon ordre à ce que dénonce le dit rapport: le gonflement des effectifs des administrations; le gaspillage des crédits la gestion.

Comment? Voici quelques extraits de ce rapport qui se passent de tous commentaires.

A propos de la gestion de la Sécurité sociale: « ...Il convient de doter les caisses d'une organisation stable et bien déterminée qui implique notamment des états d'effectifs de caractère limitatif, et d'adopter (de la part des conseils d'administration) dans les rapports avec les employés des règles qui ne soient plus de nature à susciter d'aussi fréquentes revendications. La Cour demande d'autre part avec insistance que le personnel de direction ne soit plus régi par la convention collective, mais par un statut particulier qui poserait comme règle fondamentale le principe de l'autorité et de la responsabilité de ces agents... » ou encore à propos des travailleurs à statuts: « ...l'intangibilité des droits ou des statuts est sans doute un idéal dont la réalisation est désirable, notamment dans l'intérêt de la paix sociale. La pérennité n'en est pas fatale cependant. A une époque où les institutions publiques et privées sont sans cesse modifiées ou remises en cause, il est vain d'espérer que cette instabilité générale, puisse épargner toujours les avantages reconnus à l'une ou à l'autre des catégories corporatives ».

### UNE LUTTE DEFENSIVE ACHARNEE

On voit, à cette dernière citation, que la bourgeoisie a de la suite dans les idées. Ce qu'elle n'a pu réussir en août 1953, face à la grève des millions de travailleurs à statuts, elle se propose de le réaliser avec l'appui du pouvoir fort de de Gaulle.

La lutte revendicative va devenir dure, très dure. Les ouvriers, les militants révolutionnaires doivent se préparer à se dresser contre toutes menaces aux droits des travailleurs. Ils doivent défendre leurs organisations syndicales, participer aux initiatives visant à faciliter le regroupement des travailleurs. La tenue d'une conférence pour la défense de la Sécurité sociale les 2 et 3 août, par la C.G.T. paraît maigre aux militants: la préparation du NON au referendum devenant l'axe exclusif de l'activité des organisations de la C.G.T. également. Les travailleurs doi-

vent surmonter ces difficultés. Le bonapartisme de de Gaulle se complait dans l'apathie des masses. Chaque atteinte aux libertés, aux droits ouvriers doit voir la réplique ouvrière. Il n'y a pas d'autre voie que la lutte, y compris à l'échelle d'une entreprise lorsque des coups sont donnés aux ouvriers. C'est la seule protection de ceux-ci.

L'unité des ouvriers, la définition d'un programme d'action de classe, la tenue de conférences nationales, une campagne systématique de la C.G.T. pour le droit au travail, le refus des sanctions, des brimades, de la répression doivent être la préoccupation dominante de tous les militants ouvriers.

H. DUPARC.

### Avant le Congrès des Instituteurs

Le Congrès annuel du S.N.I. se tiendra à Brest, du 17 au 20 juillet, c'est-à-dire au moment où nous tirons ce numéro. Généralement le Congrès du S.N.I. a comme intérêt de voir s'exprimer différents courants politiques du mouvement ouvrier français, à travers le cadre et les préoccupations de l'organisation syndicale des instituteurs.

Il en sera certainement aussi cette année. Cependant, c'est surtout le passé, la structure ancienne du mouvement qui s'exprimera, et il est très peu probable que nous y entendions une sérieuse critique de l'attitude des vieilles directions. La tendance dominante, n'en doutons pas, sera à une unité du type de celle préconisée par la Ligue des Droits de l'Homme, avec peut-être un peu plus de libéralisme en direction du Parti communiste.

Le Congrès se tient à Brest, afin de donner un appui aux instituteurs qui, dans l'ouest de la France, défendent l'école laïque contre les attaques du clergé. Le nouveau régime en France encouragera tout ce qu'il y a de réactionnaire et la défense des instituteurs de l'école laïque acquerra une importance grandissante. De même la question de la défense du droit de grève pour les fonctionnaires auquel le nouveau pouvoir s'efforcera de porter atteinte en premier, pour mieux s'attaquer ensuite à toute la classe ouvrière.

### ABONNEZ-VOUS

à « La Vérité des Travailleurs » bi-mensuelle à 12 pages

— 6 mois: 12 numéros .. 400 fr.  
— 1 an: 24 numéros .... 800 fr.  
— Sous pli fermé, respectivement. . . . .800 et 1.600 fr.

Réglez par mandat:  
C.C.P. 6965-68 Paris

64, rue de Richelieu, Paris-2<sup>e</sup>.

### REGION BRETONNE

Pour toute demande de documentation ou discussion, adresser la correspondance à l'adresse suivante:

Fred ROSPARS

Plougasnou (Finistère)